ÉPÎTRE DE PAUL AUX ROMAINS

INTRODUCTION À L'ÉPÎTRE AUX ROMAINS

(Ha 2:4. Ac 26:17, 18.)

L'Épître de Paul aux Romains résume, plus que toutes les autres, le message évangélique de l'apôtre. Cela résulte des circonstances de sa rédaction. Paul, en effet, écrit cette lettre à un moment où ses activités multiples sont au ralenti. Il pense avoir achevé sa mission en Orient (15:19-20) et se propose de se tourner du côté de l'Occident, où il voit Rome en Italie puis l'Espagne (15:23-24).

Dans cette période de calme relatif, Paul profite de sa tranquillité d'esprit pour développer certains thèmes qu'il avait déjà traités dans ses précédentes épîtres de circonstance, dont celle aux Galates. Voici la trame de la présente épître:

1. Adresse, salutations et expression d'amour de Paul à l'adresse des chrétiens de Rome *1:1-15*
2. Sujet de l'épître: la justification par la foi *1:16-17*
3. L'état de péché et la condamnation de l'humanité *1:18-3:20*
4. La justification par la foi en Jésus-Christ et ses fruits *3:21-6:23*
5. Le chrétien est affranchi de la loi *7:1-8:39*
6. Les Juifs rejetés: le salut aux païens puis conversion et salut des Juifs *9:1-11:36*

7. Exhortations éthiques *12:1-21*
8. La soumission aux autorités *13:1-7*
9. Amour, vigilance et pureté *13:8-14*
10. Préceptes de tolérance *14:1-15:13*
11. Recommandations, salutations et vœux *16:1-27*

La thèse fondamentale est résumée au chapitre 1, versets 16 et 17: *«Car je n'ai point honte de l'Évangile: c'est une puissance de Dieu pour le salut de quiconque croit, du Juif premièrement, puis du Grec, parce qu'en lui est révélée la justice de Dieu par la foi et pour la foi, selon qu'il écrit: Le juste vivra par la foi.»* C'est à partir de cette thèse fondamentale que Paul explique les aspects les plus importants:

- L'universalité de la désobéissance dans l'état de péché et de condamnation de l'humanité sans exclusivité.
- La justification par la foi et le rôle de la loi.
- Le cas du peuple d'Israël et les relations judéo-chrétiennes, dans l'économie du salut en Jésus-Christ.
- L'éthique dans la vie nouvelle en Christ.

L'Épître aux Romains est la première du Nouveau Testament. Elle inaugure la catégorie des écrits didactiques par rapport aux écrits narratifs que sont les évangiles et le livre des Actes des Apôtres. Ces écrits ne sont pas des traités de théologie systématiques. Il s'agit de lettres de circonstance qui traitent des questions que se posaient des communautés. Le but de leurs auteurs est de donner la position à prendre et le comportement à tenir devant chaque cas évoqué, pour que les chrétiens se conforment à l'Évangile.

Il faut reconnaître honnêtement qu'il est difficile, voire impossible, de résumer sans le trahir le contenu de l'Épître de Paul aux Romains. Pour aborder son message en quelques mots, il suffit de souligner les principaux thèmes qui fondent l'exposé de l'auteur.

Selon le prophète Habacuc: «Le juste vivra par sa foi» (2:4). Cette formule, reprise et commentée par Paul dans Romains 1:16-17, est souvent considérée comme le thème central du message de l'épître. Mais cette vision des choses ne devrait pas faire minimiser les autres développements fort importants comme ceux de la vie en Christ (5 à 8), du salut de tous, Juifs et Grecs (9 à 11), et de bien d'autres thèmes qui font de l'Épître aux Romains le traité le plus complet et le plus construit de toute la littérature de Paul.

Une longue liste de salutations 16:1-27 conclut l'Épître aux Romains. Elle pose la question de savoir comment Paul connaît autant de personnes dans une communauté qu'il ignore au moment où il leur écrit. Concernant la communauté chrétienne de Rome, au temps de l'apôtre Paul, il faut l'envisager dans le cadre de l'installation des Juifs de Rome au premier siècle. Le christianisme a dû être introduit dans la capitale de l'Empire par les judéo-chrétiens, des Juifs convertis au christianisme, en provenance de l'Orient pour des raisons diverses.

Paul semble ainsi louer la foi des chrétiens de Rome qui ne sont pas le produit d'une activité missionnaire classique issue de la prédication apostolique accompagnée de signes miraculeux. Paul

s'adresse à une communauté qu'il ignore. L'épître a les traits d'un traité-circulaire destiné à être lu de communauté en communauté. Au moment où Paul écrit, il se trouve probablement à Corinthe (Ro 16:23; 1 Cor 1:14).

L'épître est provoquée par le projet de Paul d'aller en Espagne en passant par Rome (1:9-15; 15:24, 28). Mais son arrestation à Jérusalem va contrecarrer ce projet. Elle résulterait par ailleurs des besoins de la communauté. En tant qu'apôtre de Jésus-Christ, Paul a voulu partager le «condensé de son Évangile» aux Juifs de Rome qui avaient cru en Christ en insistant sur le fait que *«l'Évangile de Jésus-Christ est puissance de Dieu pour le salut tant pour les Juifs que pour les non Juifs»* (1:16; 9:1—11.36).

Adresse et salutation
V. 1-7: cf. Tit 1:1-4. Ga 1:1-5.

1 Paul, serviteur de Jésus-Christ, appelé à être apôtre, [a]mis à part pour annoncer l'Évangile de Dieu,
2 qui avait été [b]promis auparavant de la part de Dieu par ses prophètes dans les saintes Écritures,
3 et qui concerne son Fils (né de la [c]postérité de David, selon la chair,

---

a **1:1** Ac 9:15; 13:2. Ga 1:15. b **1:2** Ge 3:15; 22:18; 26:4; 49:10. De 18:15. 2 S 7:12. Ps 132:11. És 4:2; 7:14; 9:5; 40:10. Jé 23:5; 33:14. Éz 34:23; 37:24. Da 9:24. Mi 7:20. c **1:3** Mt 1:1. Lu 1:32. Ac 2:30; 13:23. 2 Ti 2:8.

4 et déclaré [d]Fils de Dieu avec puissance, selon
l'Esprit de sainteté, par sa résurrection d'entre les
morts), Jésus-Christ notre Seigneur,
5 par qui nous avons reçu la grâce et l'apostolat,
pour amener en son nom à l'obéissance de la foi
tous les païens,
6 parmi lesquels vous êtes aussi, vous qui avez
été appelés par Jésus-Christ,
7 à tous ceux qui, à Rome, sont bien-aimés de
Dieu, [e]appelés à être saints: que la grâce et la paix
vous soient données de la part de Dieu notre Père
et du Seigneur Jésus-Christ!

Amour de Paul pour les chrétiens de Rome. Son désir d'aller les voir
V. 8-15: cf. (1 Th 1:2, 3, 8; 3:7-13.) Ro 15:23-32.

8 Je rends d'abord grâces à mon Dieu par Jésus-
Christ, au sujet de vous tous, de ce que votre foi est
renommée dans le monde entier.
9 [f]Dieu, [g]que je sers en mon esprit dans l'Évangile
de son Fils, m'est témoin que je fais sans cesse
mention de vous,
10 [h]demandant continuellement dans mes
prières d'avoir enfin, par sa volonté, le bonheur
d'aller vers vous.
11 [i]Car je désire vous voir, [j]pour vous communi-
quer quelque don spirituel, afin que vous soyez
affermis,

---

d **1:4** És 9:5; 44:6; 54:5. Jn 2:19. Ro 9:5. 1 Jn 5:20. e **1:7** 1 Co 1:2. Ép 1:1. f **1:9** Ro 9:1. 2 Co 1:23; 11:31. Ga 1:20. Ph 1:8. 1 Th 2:5. g **1:9** 2 Ti 1:3. h **1:10** Ro 15:23, 32. i **1:11** 1 Th 3:10. j **1:11** Ro 15:29.

12 ou plutôt, afin que nous soyons encouragés
ensemble au milieu de vous par la foi qui nous est
commune, à vous et à moi.
13 Je ne veux pas vous laisser ignorer, frères,
[k]que j'ai souvent formé le projet d'aller vous
voir, afin de recueillir quelque fruit parmi vous,
comme parmi les autres nations; mais j'en ai été
empêché jusqu'ici.
14 [l]Je me dois aux Grecs et aux barbares, aux
savants et aux ignorants.
15 Ainsi j'ai un vif désir de vous annoncer aussi
l'Évangile, à vous qui êtes à Rome.

La justice par la foi, sujet de l'épître
V. 16-17: cf. Mc 16:15, 16. 1 Co 1:18-24. Ro 3:21-25.

16 [m]Car je n'ai point honte de l'Évangile: [n]c'est
une puissance de Dieu pour le salut de quiconque
croit, du Juif premièrement, puis du Grec,
17 [o]parce qu'en lui est révélée la justice de Dieu
par la foi et pour la foi, selon qu'il est écrit: [p]Le
juste vivra par la foi.

État de péché et de condamnation de l'humanité
V. 18-32: cf. (Ps 19:2-5. Ac 14:16, 17.) (Ps 81:12, 13. És 44:9-20.) (Ép 4:17-19. 1 Pi 4:3-5.)

18 La colère de Dieu se révèle du ciel contre
toute impiété et toute injustice des hommes qui
retiennent injustement la vérité captive,

---

k **1:13** 1 Th 2:18. l **1:14** 1 Co 9:16. m **1:16** Ps 40:10. 2 Ti 1:8.
n **1:16** 1 Co 1:18; 15:2. o **1:17** Ro 3:21. Ph 3:9. p **1:17** Ha 2:4.
Jn 3:36. Ga 3:11. Hé 10:38.

19 [q]car ce qu'on peut connaître de Dieu est manifeste pour eux, Dieu le leur ayant fait connaître.
20 [r]En effet, les perfections invisibles de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité, se voient comme à l'œil, depuis la création du monde, quand on les considère dans ses ouvrages. Ils sont donc inexcusables,
21 puisque ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, et ne lui ont point rendu grâces; mais [s]ils se sont égarés dans leurs pensées, et leur cœur sans intelligence a été plongé dans les ténèbres.
22 Se vantant d'être sages, ils sont devenus fous;
23 [t]et ils ont changé la gloire du Dieu incorruptible en images représentant l'homme corruptible, des oiseaux, des quadrupèdes, et des reptiles.
24 C'est pourquoi Dieu les a livrés à l'impureté, selon les convoitises de leurs cœurs; en sorte qu'ils déshonorent eux-mêmes leurs propres corps;
25 eux qui ont changé la vérité de Dieu en mensonge, et qui ont adoré et servi la créature au lieu du Créateur, qui est béni éternellement. Amen!
26 C'est pourquoi Dieu les a livrés [u]à des passions infâmes: car leurs femmes ont changé l'usage naturel en celui qui est contre nature;
27 et de même les hommes, abandonnant l'usage naturel de la femme, se sont enflammés dans leurs désirs les uns pour les autres, commettant homme avec homme des choses infâmes, et recevant en eux-mêmes le salaire que méritait leur égarement.
28 Comme ils ne se sont pas souciés de connaître

---

q **1:19** Ac 14:17. r **1:20** Ps 19:2. s **1:21** De 28:28. t **1:23** 2 R 17:29. u **1:26** Lé 18:22, 23.

Dieu, Dieu les a livrés à leur sens réprouvé, pour
commettre des choses indignes,
29 étant remplis de toute espèce d'injustice, de
méchanceté, de cupidité, de malice; pleins d'envie,
de meurtre, de querelle, de ruse, de malignité;
30 rapporteurs, médisants, impies, arrogants,
hautains, fanfarons, ingénieux au mal, rebelles à
leurs parents, dépourvus d'intelligence,
31 de loyauté, d'affection naturelle, de
miséricorde.
32 Et, bien qu'ils connaissent le jugement de
Dieu, déclarant dignes de mort ceux qui commet-
tent de telles choses, non seulement ils les font,
[v]mais ils approuvent ceux qui les font.

2

Les païens

V. 1-16: cf. (Mt 7:1-5. Ro 14:10-12.) Ga 6:7, 8. (Ja 1:22-25. Lu 12:47, 48. Ac 10:34, 35.) Ec 12:15, 16.

1 O homme, qui que tu sois, toi qui juges, tu es
donc inexcusable; [a]car, en jugeant les autres, tu te
condamnes toi-même, puisque toi qui juges, tu fais
les mêmes choses.
2 Nous savons, en effet, que le jugement de Dieu
contre ceux qui commettent de telles choses est
selon la vérité.
3 Et penses-tu, ô homme, qui juges ceux qui
commettent de telles choses, et qui les fais, que tu
échapperas au jugement de Dieu?
4 Ou méprises-tu les richesses de sa bonté, de sa
patience et de sa [b]longanimité, [c]ne reconnaissant

---

v **1:32** Os 7:3. a **2:1** 2 S 12:5. Mt 7:1. 1 Co 4:5. b **2:4** 2 Pi 3:15.
c **2:4** És 30:18.

pas que la bonté de Dieu te pousse à la repentance?
5 Mais, par ton endurcissement et par ton cœur
impénitent, [d]tu t'amasses un trésor de colère pour
le jour de la colère et de la manifestation du juste
jugement de Dieu,
6 [e]qui rendra à chacun selon ses œuvres;
7 réservant la vie éternelle à ceux qui, par la
persévérance à bien faire, cherchent l'honneur, la
gloire et l'immortalité;
8 [f]mais l'irritation et la colère à ceux qui, par es-
prit de dispute, sont rebelles à la vérité et obéissent
à l'injustice.
9 Tribulation et angoisse sur toute âme d'homme
qui fait le mal, sur le Juif premièrement, puis sur le
Grec!
10 Gloire, honneur et paix pour quiconque fait le
bien, pour le Juif premièrement, puis pour le Grec!
11 [g]Car devant Dieu il n'y a point d'acception de
personnes.
12 Tous ceux qui ont péché sans la loi périront
aussi sans la loi, et tous ceux qui ont péché avec
la loi seront jugés par la loi.
13 [h]Ce ne sont pas, en effet, ceux qui écoutent la
loi qui sont justes devant Dieu, mais ce sont ceux
qui la mettent en pratique qui seront justifiés.
14 Quand les païens, qui n'ont point la loi, font
naturellement ce que prescrit la loi, ils sont, eux

---

d **2:5** Ro 9:22. e **2:6** Ps 62:13. Jé 17:10; 32:19. Mt 16:27. Ro 14:12. 1 Co 3:8. 2 Co 5:10. Ga 6:5. Ap 2:23; 22:12. f **2:8** 2 Th 1:8. g **2:11** De 10:17. 2 Ch 19:7. Job 34:19. Ac 10:34. Ga 2:6. Ép 6:9. Col 3:25. 1 Pi 1:17. h **2:13** Mt 7:21. Ja 1:22. 1 Jn 3:7.

qui n'ont point la loi, une loi pour eux-mêmes;
15 ils montrent que l'œuvre de la loi est écrite
dans leurs cœurs, leur conscience en rendant
témoignage, et leurs pensées s'accusant ou se
défendant tour à tour.
16 [i]C'est ce qui paraîtra au jour où, selon mon
Évangile, Dieu jugera par Jésus-Christ les actions
secrètes des hommes.

Les Juifs
V. 17-24: cf. Jé 8:8, 9. Ja 4:16, 17. Ro 14:15.

17 Toi qui te donnes le nom de Juif, [j]qui te re-
poses sur la loi, qui te glorifies de Dieu,
18 qui connais sa volonté, qui apprécies la
différence des choses, étant instruit par la loi;
19 toi qui te flattes d'être le conducteur des aveu-
gles, la lumière de ceux qui sont dans les ténèbres,
20 le docteur des insensés, le maître des igno-
rants, parce que tu as dans la loi la règle de la
science et de la vérité;
21 toi donc, qui enseignes les autres, tu ne
t'enseignes pas toi-même! Toi qui prêches de ne pas
dérober, tu dérobes!
22 Toi qui dis de ne pas commettre d'adultère, tu
commets l'adultère! Toi qui as en abomination les
idoles, tu commets des sacrilèges!
23 Toi qui te fais une gloire de la loi, tu déshonores
Dieu par la transgression de la loi!
24 Car le nom de Dieu est à cause de vous blas-
phémé parmi les païens, [k]comme cela est écrit.

V. 25-29: cf. (Jé 4:4. Jn 1:48. Ro 4:11, 12.) (1 Co 7:19. Ga 5:6.)

---

i **2:16** Mt 25:31. j **2:17** Ro 9:4. k **2:24** És 52:5. Éz 36:23.

25 La circoncision est utile, si tu mets en pratique
la loi; mais si tu transgresses la loi, ta circoncision
devient incirconcision.
26 Si donc l'incirconcis observe les ordonnances
de la loi, son incirconcision ne sera-t-elle pas
tenue pour circoncision?
27 L'incirconcis de nature, qui accomplit la loi,
ne te condamnera-t-il pas, toi qui la transgresses,
tout en ayant la lettre de la loi et la circoncision?
28 [l]Le Juif, ce n'est pas celui qui en a les dehors;
et la circoncision, ce n'est pas celle qui est visible
dans la chair.
29 Mais le Juif, c'est celui qui l'est intérieurement;
et la circoncision, [m]c'est celle du cœur, selon
l'esprit et non selon la lettre. La louange de ce Juif
ne vient pas des hommes, mais de Dieu.

3

V. 1-8: cf. Ro 9:4-21. Mt 3:8-10.

1 Quel est donc l'avantage des Juifs, ou quelle est
l'utilité de la circoncision?
2 Il est grand de toute manière, et [a]tout d'abord
en ce que les oracles de Dieu leur ont été confiés.
3 Eh quoi! Si quelques-uns n'ont pas cru, [b]leur
incrédulité anéantira-t-elle la fidélité de Dieu?
4 Loin de là! [c]Que Dieu, au contraire, soit re-
connu pour vrai, [d]et tout homme pour menteur,
selon qu'il est écrit:
[e]Afin que tu sois trouvé juste dans tes paroles,
Et que tu triomphes lorsqu'on te juge.

---

l **2:28** Jn 8:39. Ro 9:7. m **2:29** De 10:16. Jé 4:4. Ph 3:2, 3. Col 2:11.
a **3:2** Ps 147:19. Ro 9:4. b **3:3** No 23:19. Ro 9:6. 2 Ti 2:13. c **3:4**
Jn 3:33. d **3:4** Ps 116:11. e **3:4** Ps 51:6.

5 Mais si notre injustice établit la justice de Dieu,
que dirons-nous? Dieu est-il injuste quand il
déchaîne sa colère? (Je parle à la manière des
hommes.)
6 Loin de là! Autrement, comment Dieu jugerait-il
le monde?
7 Et si, par mon mensonge, la vérité de Dieu éclate
davantage pour sa gloire, pourquoi suis-je moi-
même encore jugé comme pécheur?
8 Et pourquoi ne ferions-nous pas le mal afin qu'il
en arrive du bien, comme quelques-uns, qui nous
calomnient, prétendent que nous le disons? La
condamnation de ces gens est juste.

V. 9-20: cf. (Ec 7:20. Job 15:14-16. Ge 6:5, 11, 12. Ps 14:1-3.) Ga 3:22.

9 Quoi donc! Sommes-nous plus excellents?
Nullement. Car nous avons déjà prouvé que tous,
Juifs et Grecs, [f]sont sous l'empire du péché,
10 selon qu'il est écrit:
[g]Il n'y a point de juste,
Pas même un seul;
11 Nul n'est intelligent,
Nul ne cherche Dieu;
Tous sont égarés, tous sont pervertis;
12 Il n'en est aucun qui fasse le bien,
Pas même un seul;
13 [h]Leur gosier est un sépulcre ouvert;
Ils se servent de leurs langues pour tromper;
[i]Ils ont sous leurs lèvres un venin d'aspic;

---

f **3:9** Ga 3:22. g **3:10** Ps 14:3; 53:4. h **3:13** Ps 5:10. i **3:13** Ps 140:4.

14 [j]Leur bouche est pleine de malédiction et
d'amertume;
15 [k]Ils ont les pieds légers pour répandre le sang;
16 La destruction et le malheur sont sur leur route;
17 Ils ne connaissent pas le chemin de la paix;
18 [l]La crainte de Dieu n'est pas devant leurs yeux.

19 Or, nous savons que tout ce que dit la loi,
elle le dit à ceux qui sont sous la loi, afin que
toute bouche soit fermée, et que tout le monde soit
reconnu coupable devant Dieu.
20 [m]Car nul ne sera justifié devant lui par les
œuvres de la loi, [n]puisque c'est par la loi que vient
la connaissance du péché.

La justification par la foi en Jésus-Christ

V. 21-30: cf. És 53:11. Ac 10:43. 2 Co 5:21. Ga 2:15, 16; 3:8-14, 22-29. Ép 2:7-9.

21 Mais maintenant, sans la loi est manifestée [o]la
justice de Dieu, à laquelle rendent témoignage la loi
et les prophètes,
22 justice de Dieu par la foi en Jésus-Christ pour
tous ceux qui croient. Il n'y a point de distinction.
23 Car tous ont péché et sont privés de la gloire
de Dieu;
24 [p]et ils sont gratuitement justifiés par sa grâce,
par le moyen de la rédemption qui est en Jésus-
Christ.

---

j **3:14** Ps 10:7. k **3:15** Pr 1:16. És 59:7. l **3:18** Ps 36:2. m **3:20** Ga 2:16. n **3:20** Ro 7:7. Hé 7:18. o **3:21** Ro 1:17. Ph 3:9. p **3:24** És 53:5.

25 [q]C'est lui que Dieu a destiné, par son sang, à être, pour ceux qui croiraient, [r]victime propitiatoire, afin de montrer sa justice, parce qu'il avait laissé impunis les péchés commis auparavant, au temps de sa patience, afin, dis-je,
26 de montrer sa justice dans le temps présent, de manière à être juste tout en justifiant celui qui a la foi en Jésus.
27 Où donc est le sujet de se glorifier? Il est exclu. Par quelle loi? Par la loi des œuvres? Non, mais par la loi de la foi.
28 [s]Car nous pensons que l'homme est justifié par la foi, sans les œuvres de la loi.
29 Ou bien Dieu est-il seulement le Dieu des Juifs? Ne l'est-il pas aussi des païens? Oui, il l'est aussi des païens,
30 puisqu'il y a un seul Dieu, qui justifiera par la foi les circoncis, et par la foi les incirconcis.

La justification par la foi d'accord avec l'Écriture: exemple d'Abraham

3 v. 31 à 4 v. 12: cf. (Ge 15:5, 6; 17:9, etc.) Ga 3:6-9, 29. Ps 32.

31 Anéantissons-nous donc la loi par la foi? Loin de là! Au contraire, nous confirmons la loi.

4

1 Que dirons-nous donc [a]qu'Abraham, notre père, a obtenu selon la chair?
2 Si Abraham a été justifié par les œuvres, il a sujet de se glorifier, mais non devant Dieu.

---

q **3:25** 2 Co 5:19. Col 1:20. Hé 4:16. 1 Jn 4:10. r **3:25** Ex 25:17.
s **3:28** Ac 13:38. Ro 8:3. Ga 2:16. Hé 7:25. a **4:1** És 51:2.

3 Car que dit l'Écriture? [b]Abraham crut à Dieu, et
cela lui fut imputé à justice.
4 Or, à celui qui fait une œuvre, le salaire est
imputé, non comme une grâce, mais comme une
chose due;
5 et à celui qui ne fait point d'œuvre, mais qui
croit en celui qui justifie l'impie, sa foi lui est
imputée à justice.
6 De même David exprime le bonheur de
l'homme à qui Dieu impute la justice sans les
œuvres:
7 [c]Heureux ceux dont les iniquités sont par-
données,
Et dont les péchés sont couverts!
8 Heureux l'homme à qui le Seigneur n'impute pas
son péché!
9 Ce bonheur n'est-il que pour les circoncis, ou
est-il également pour les incirconcis? Car nous
disons que la foi fut imputée à justice à Abraham.
10 Comment donc lui fut-elle imputée? Était-
ce après, ou avant sa circoncision? Il n'était pas
encore circoncis, il était incirconcis.
11 [d]Et il reçut le signe de la circoncision, comme
sceau de la justice qu'il avait obtenue par la foi
quand il était incirconcis, afin d'être le père de tous
les incirconcis qui croient, pour que la justice leur
fût aussi imputée,
12 et le père des circoncis, qui ne sont pas seule-
ment circoncis, mais encore qui marchent sur les

---

b **4:3** Ge 15:6. Ga 3:6. Ja 2:23. c **4:7** Ps 32:1. d **4:11** Ge 17:11.

traces de la foi de notre père Abraham quand il était incirconcis.

V. 13-25: cf. Ga 3:8-18, 26-29. Hé 11:8-19.

13 En effet, ce n'est pas par la loi que l'héritage du
monde a été promis à Abraham ou à sa postérité,
c'est par la justice de la foi.
14 [e]Car, si les héritiers le sont par la loi, la foi est
vaine, et la promesse est anéantie,
15 parce que la loi produit la colère, et que [f]là
où il n'y a point de loi il n'y a point non plus de
transgression.
16 C'est pourquoi les héritiers le sont par la foi,
pour que ce soit par grâce, afin que la promesse
soit assurée à toute la postérité, non seulement à
celle qui est sous la loi, mais aussi à celle qui a la
foi d'Abraham, [g]notre père à tous, selon qu'il est
écrit:
17 [h]Je t'ai établi père d'un grand nombre de na-
tions. Il est notre père devant celui auquel il a cru,
Dieu, qui donne la vie aux morts, et qui appelle les
choses qui ne sont point comme si elles étaient.
18 Espérant contre toute espérance, il crut, en
sorte qu'il devint père d'un grand nombre de na-
tions, selon ce qui lui avait été dit: [i]Telle sera ta
postérité.
19 Et, sans faiblir dans la foi, il ne considéra point
que son corps était déjà usé, puisqu'il avait près de
cent ans, et que Sara n'était plus en état d'avoir des
enfants.
20 [j]Il ne douta point, par incrédulité, au sujet de

---

e **4:14** Ga 3:18. f **4:15** Jn 15:22. Ro 5:20; 7:8. Ga 3:19. g **4:16** És 51:2. h **4:17** Ge 17:4. i **4:18** Ge 15:5. Hé 11:12. j **4:20** Jn 8:56. Hé 11:11, 18.

la promesse de Dieu; mais il fut fortifié par la foi,
donnant gloire à Dieu,
21 [k]et ayant la pleine conviction que ce qu'il
promet il peut aussi l'accomplir.
22 C'est pourquoi cela lui fut imputé à justice.
23 [l]Mais ce n'est pas à cause de lui seul qu'il est
écrit que cela lui fut imputé;
24 c'est encore à cause de nous, à qui cela sera
imputé, à nous qui croyons en celui qui a ressus-
cité des morts Jésus notre Seigneur,
25 lequel a été livré pour nos offenses, et est
ressuscité pour notre justification.

5

Fruits de la justification par la foi
V. 1-11: cf. 1 Pi 1:3-9. (1 Jn 4:9, 10. Ro 8:32.)

1 [a]Étant donc justifiés par la foi, nous avons la
paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ,
2 [b]à qui nous devons d'avoir eu par la foi accès
à cette grâce, dans laquelle nous [c]demeurons fer-
mes, et nous nous [d]glorifions dans l'espérance de
la gloire de Dieu.
3 Bien plus, [e]nous nous glorifions même des
afflictions, sachant que l'affliction produit la
persévérance,
4 la persévérance la victoire dans l'épreuve, et
cette victoire l'espérance.

---

k **4:21** Ps 115:3. l **4:23** Ro 15:4. a **5:1** És 32:17. Jn 16:33. Ép 2:13. b **5:2** Jn 10:9; 14:6. Ép 2:18; 3:12. Hé 10:19. c **5:2** 1 Co 15:1. d **5:2** Hé 3:6. e **5:3** Ja 1:3.

5 Or, l'espérance ne trompe point, parce que
l'amour de Dieu est répandu dans nos cœurs par le
Saint-Esprit qui nous a été donné.
6 [f]Car, lorsque nous étions encore sans force,
Christ, au temps marqué, est mort pour des im-
pies.
7 A peine mourrait-on pour un juste; quelqu'un
peut-être mourrait-il pour un homme de bien.
8 Mais Dieu prouve son amour envers nous, en
ce que, lorsque nous étions encore des pécheurs,
Christ [g]est mort pour nous.
9 A plus forte raison donc, maintenant que nous
sommes justifiés par son sang, serons-nous sauvés
par lui de la colère.
10 Car si, lorsque nous étions ennemis, nous
avons été réconciliés avec Dieu par la mort de son
Fils, à plus forte raison, étant réconciliés, seront-
nous sauvés par sa vie.
11 Et non seulement cela, mais encore nous
nous glorifions en Dieu par notre Seigneur Jésus-
Christ, par qui maintenant nous avons obtenu la
réconciliation.

Le péché et la grâce
V. 12-21: cf. 1 Co 15:21, 22, 45-49, 56, 57. Ro 6:23.

12 C'est pourquoi, comme [h]par un seul homme
le péché est entré dans le monde, et par le péché
[i]la mort, et qu'ainsi la mort s'est étendue sur tous
les hommes, parce que tous ont péché,...

---

f **5:6** Ép 2:1. Col 2:13. Hé 9:15. 1 Pi 3:18. g **5:8** Hé 9:15. 1 Pi 3:18.
h **5:12** Ge 3:6. 1 Co 15:21. i **5:12** Ge 2:17. Ro 6:23.

13 car jusqu'à la loi le péché était dans le monde.
Or, le péché n'est pas imputé, quand il n'y a point
de loi.
14 Cependant la mort a régné depuis Adam
jusqu'à Moïse, même sur ceux qui n'avaient pas
péché par une transgression semblable à celle
d'Adam, lequel est la figure de celui qui devait
venir.
15 Mais il n'en est pas du don gratuit comme de
l'offense; car, si par l'offense d'un seul il en est
beaucoup qui sont morts, à plus forte raison la
grâce de Dieu et le don de la grâce venant d'un
seul homme, Jésus-Christ, ont-ils été abondamment
répandus sur beaucoup.
16 Et il n'en est pas du don comme de ce qui
est arrivé par un seul qui a péché; car c'est après
une seule offense que le jugement est devenu
condamnation, tandis que le don gratuit devient
justification après plusieurs offenses.
17 Si par l'offense d'un seul la mort a régné par
lui seul, à plus forte raison ceux qui reçoivent
l'abondance de la grâce et du don de la justice
régneront-ils dans la vie par Jésus-Christ lui seul.
18 Ainsi donc, comme par une seule offense
la condamnation a atteint tous les hommes, de
même par un seul acte de justice la justification qui
donne la vie s'étend à tous les hommes.
19 Car, comme par la désobéissance d'un seul
homme beaucoup ont été rendus pécheurs, de
même par l'obéissance d'un seul beaucoup seront
rendus justes.
20 jOr, la loi est intervenue pour que l'offense

j **5:20** Jn 15:22. Ro 4:15; 7:8. Ga 3:19.

abondât, [k]mais là où le péché a abondé, la grâce
a surabondé,
21 afin que, comme le péché a régné par la mort,
ainsi la grâce régnât par la justice pour la vie
éternelle, par Jésus-Christ notre Seigneur.

6

La grâce, loin d'autoriser le péché, délivre de l'empire du péché

V. 1-14: cf. Col 2:11-13; 3:1-10. Ga 2:19, 20. 1 Pi 4:1, 2.

1 Que dirons-nous donc? Demeurerions-nous
dans le péché, afin que la grâce abonde?
2 Loin de là! Nous qui sommes morts au péché,
comment vivrions-nous encore dans le péché?
3 Ignorez-vous [a]que nous tous qui avons été
baptisés en Jésus-Christ, c'est en sa mort que nous
avons été baptisés?
4 [b]Nous avons donc été ensevelis avec lui par
le baptême en sa mort, afin que, comme Christ
est [c]ressuscité des morts par la gloire du Père, de
même nous aussi nous marchions [d]en nouveauté
de vie.
5 [e]En effet, si nous sommes devenus une même
plante avec lui par la conformité à sa mort, nous
le serons aussi par la conformité à sa résurrection,
6 sachant que notre vieil homme a été [f]crucifié
avec lui, afin que le corps du péché fût détruit, pour
que nous ne soyons plus esclaves du péché;

---

k **5:20** Lu 7:47. a **6:3** Ga 3:27. b **6:4** Col 2:12. c **6:4** Ro 8:11. Ph 3:10, 11. d **6:4** Ép 4:23. Col 3:10. Hé 12:1. 1 Pi 2:2. e **6:5** Ro 8:11. Col 3:1. f **6:6** Ga 2:20; 5:24. Ph 3:10. 1 Pi 4:1, 2.

7 [g]car celui qui est mort est libre du péché.
8 [h]Or, si nous sommes morts avec Christ, nous
croyons que nous vivrons aussi avec lui,
9 [i]sachant que Christ ressuscité des morts ne
meurt plus; la mort n'a plus de pouvoir sur lui.
10 [j]Car il est mort, et c'est pour le péché qu'il est
mort une fois pour toutes; il est revenu à la vie, et
c'est pour Dieu qu'il vit.
11 Ainsi vous-mêmes, regardez-vous comme
morts au péché, et comme vivants pour Dieu en
Jésus-Christ.
12 Que le péché ne règne donc point dans votre
corps mortel, et n'obéissez pas à ses convoitises.
13 Ne livrez pas vos membres au péché, comme
des instruments d'iniquité; [k]mais donnez-vous
vous-mêmes à Dieu, comme étant vivants de morts
que vous étiez, et offrez à Dieu vos membres,
comme des instruments de justice.
14 Car le péché n'aura point de pouvoir sur vous,
puisque vous êtes, non sous la loi, mais sous la
grâce.

V. 15-23: cf. (Jn 8:31-36. Ro 7:4-6.) Tit 2:11-14.

15 Quoi donc! Pécherions-nous, parce que nous
sommes, non sous la loi, mais sous la grâce? Loin
de là!
16 Ne savez-vous pas [l]qu'en vous livrant à
quelqu'un comme esclaves pour lui obéir, vous
êtes esclaves de celui à qui vous obéissez, soit du

---

g **6:7** 1 Pi 4:1. h **6:8** 2 Ti 2:11. i **6:9** Ap 1:18. j **6:10** 1 Pi 2:24.
k **6:13** Lu 1:74. Ro 12:1. Ga 2:20. Hé 9:14. 1 Pi 4:2. l **6:16** Jn 8:34.
2 Pi 2:19.

péché qui conduit à la mort, soit de l'obéissance qui
conduit à la justice?
17 Mais grâces soient rendues à Dieu de ce que,
après avoir été esclaves du péché, vous avez obéi
de cœur à la règle de doctrine dans laquelle vous
avez été instruits.
18 mAyant été affranchis du péché, vous êtes
devenus esclaves de la justice.
19 Je parle à la manière des hommes, à cause
de la faiblesse de votre chair. De même donc que
vous avez livré vos membres comme esclaves à
l'impureté et à l'iniquité, pour arriver à l'iniquité,
ainsi maintenant livrez vos membres comme es-
claves à la justice, pour arriver à la sainteté.
20 nCar, lorsque vous étiez esclaves du péché,
vous étiez libres à l'égard de la justice.
21 Quels fruits portiez-vous alors? Des fruits
dont vous rougissez aujourd'hui. Car la fin de ces
choses, c'est la mort.
22 Mais maintenant, étant affranchis du péché et
devenus esclaves de Dieu, vous avez pour fruit la
sainteté et pour fin la vie éternelle.
23 oCar le salaire du péché, c'est la mort; pmais
le don gratuit de Dieu, c'est la vie éternelle en Jésus-
Christ notre Seigneur.

7

Le chrétien, affranchi de la loi, sert Dieu dans un esprit nouveau

V. 1-6: cf. Ép 5:25-31. (Ga 2:19, 20. Ro 6:14, etc.)

---

m **6:18** Jn 8:32. Ga 5:1. 1 Pi 2:16. n **6:20** Jn 8:34. o **6:23** Ge 2:17. Ro 5:12. 1 Co 15:21. Ja 1:15. p **6:23** 1 Pi 1:3.

1 Ignorez-vous, frères, car je parle à des gens qui
connaissent la loi, que la loi exerce son pouvoir
sur l'homme aussi longtemps qu'il vit?
2 aAinsi, une femme mariée est bliée par la loi
à son mari tant qu'il est vivant; mais si le mari
meurt, elle est dégagée de la loi qui la liait à son
mari.
3 cSi donc, du vivant de son mari, elle devient
la femme d'un autre homme, elle sera appelée
adultère; mais si le mari meurt, elle est affranchie
de la loi, de sorte qu'elle n'est point adultère en
devenant la femme d'un autre.
4 De même, mes frères, dvous aussi vous avez
été, par le corps de Christ, mis à mort en ce qui
concerne la loi, pour que vous apparteniez à un
autre, à celui qui est ressuscité des morts, afin que
nous portions des fruits pour Dieu.
5 Car, lorsque nous étions dans la chair, les pas-
sions des péchés provoquées par la loi agissaient
dans nos membres, de sorte que nous portions des
fruits pour la mort.
6 Mais maintenant, nous avons été dégagés de la
loi, étant morts à cette loi sous laquelle nous étions
retenus, de sorte que nous servons edans un esprit
nouveau, et non selon la lettre qui a vieilli.

La loi, quoique sainte, a provoqué les transgressions, en faisant connaître le péché. Lutte de la chair contre l'esprit

V. 7-13: cf. Ro 5:20; 3:19, 20; 4:15. Ga 3:21, 22.

---

a **7:2** 1 Co 7:39. b **7:2** 1 Co 7:2, 10. c **7:3** Mt 5:32. d **7:4** Ga 2:19. 1 Pi 4:1. e **7:6** Ro 2:29. 2 Co 3:6.

7 Que dirons-nous donc? La loi est-elle péché?
Loin de là! [f]Mais je n'ai connu le péché que par la
loi. Car je n'aurais pas connu la convoitise, si la loi
n'eût dit: [g]Tu ne convoiteras point.
8 [h]Et le péché, saisissant l'occasion, produisit
en moi par le commandement toutes sortes de
convoitises; car sans loi le péché est mort.
9 Pour moi, étant autrefois sans loi, je vivais;
mais quand le commandement vint, le péché
reprit vie, et moi je mourus.
10 Ainsi, le commandement qui conduit à la vie
se trouva pour moi conduire à la mort.
11 Car le péché saisissant l'occasion, me séduisit
par le commandement, et par lui me fit mourir.
12 [i]La loi donc est sainte, et le commandement
est saint, juste et bon.
13 Ce qui est bon a-t-il donc été pour moi une
cause de mort? Loin de là! Mais c'est le péché, afin
qu'il se manifestât comme péché en me donnant la
mort par ce qui est bon, et que, par le commande-
ment, il devînt condamnable au plus haut point.

V. 14-25: cf. Ga 5:16-25. Ro 8:1-4.

14 Nous savons, en effet, que la loi est spirituelle;
mais moi, je suis charnel, [j]vendu au péché.
15 Car je ne sais pas ce que je fais: [k]je ne fais
point ce que je veux, et je fais ce que je hais.
16 Or, si je fais ce que je ne veux pas, je reconnais
par là que la loi est bonne.

---

f **7:7** Ro 3:20. Hé 7:18. g **7:7** Ex 20:17. De 5:21. h **7:8** Jn 15:22. Ro 4:15; 5:20. Ga 3:19. i **7:12** 1 Ti 1:8. j **7:14** És 52:3. k **7:15** Ga 5:17.

17 Et maintenant ce n'est plus moi qui le fais,
mais c'est le péché qui habite en moi.
18 [l]Ce qui est bon, je le sais, n'habite pas en moi,
c'est-à-dire dans ma chair: j'ai la volonté, mais non
le pouvoir de faire le bien.
19 Car je ne fais pas le bien que je veux, et je fais
le mal que je ne veux pas.
20 Et si je fais ce que je ne veux pas, ce n'est plus
moi qui le fais, c'est le péché qui habite en moi.
21 Je trouve donc en moi cette loi: quand je veux
faire le bien, le mal est attaché à moi.
22 [m]Car je prends plaisir à la loi de Dieu, selon
l'homme intérieur;
23 [n]mais je vois dans mes membres une autre
loi, qui lutte contre la loi de mon entendement, et
qui me rend captif de la loi du péché, qui est dans
mes membres.
24 Misérable que je suis! Qui me délivrera du
corps de cette mort?...
25 Grâces soient rendues à Dieu par Jésus-Christ
notre Seigneur!... Ainsi donc, moi-même, je suis
par l'entendement esclave de la loi de Dieu, et je
suis par la chair esclave de la loi du péché.

8

Point de condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ. Ils marchent selon l'esprit et non selon la chair, — étant soutenus au milieu des souffrances du temps présent, vivant dans l'attente du salut, et

---

l **7:18** Ge 6:5; 8:21. m **7:22** Ép 3:16. n **7:23** Ga 5:17.

ayant l'assurance que rien ne peut les séparer de l'amour de Dieu en Jésus-Christ

V. 1-11: cf. (Ga 3:13, 14. Ro 6:22, 23.) Ga 5:17-25; 6:8.

1 Il n'y a donc maintenant aucune condamna-
tion pour ceux qui sont en Jésus-Christ.
2 aEn effet, la loi de l'esprit de vie en Jésus-Christ
m'a affranchi de la loi du péché et de la mort.
3 bCar chose impossible à la loi, parce que la
chair la rendait sans force, Dieu ca condamné le
péché dans la chair, en envoyant, à cause du péché,
son propre Fils dans une chair semblable à celle
du péché,
4 et cela afin que la justice de la loi fût accomplie
en nous, qui marchons, non selon la chair, mais
selon l'esprit.
5 dCeux, en effet, qui vivent selon la chair,
s'affectionnent aux choses de la chair, tandis que
ceux qui vivent selon l'esprit s'affectionnent aux
choses de l'esprit.
6 Et l'affection de la chair, c'est la mort, tandis
que l'affection de l'esprit, c'est la vie et la paix;
7 car l'affection de la chair est inimitié contre
Dieu, parce qu'elle ne se soumet pas à la loi de
Dieu, et qu'elle ne le peut même pas.
8 Or ceux qui vivent selon la chair ne sauraient
plaire à Dieu.
9 Pour vous, vous ne vivez pas selon la chair,
mais selon l'esprit, si du moins l'Esprit de Dieu

---

a **8:2** Jn 8:36. Ro 6:18, 22. Ga 5:1. b **8:3** Ac 13:39. Ro 3:28. Ga 2:16. Hé 7:18. c **8:3** 2 Co 5:21. Ga 3:13. d **8:5** 1 Co 2:14.

[e]habite en vous. Si quelqu'un n'a pas l'Esprit de
Christ, il ne lui appartient pas.
10 Et si Christ est en vous, le corps, il est vrai, est
mort à cause du péché, mais l'esprit est vie à cause
de la justice.
11 Et si l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus
d'entre les morts habite en vous, [f]celui qui a
ressuscité Christ d'entre les morts rendra aussi la
vie à vos corps mortels par son Esprit qui habite
en vous.

V. 12-27: cf. Col 3:1-6. Ga 4:4-7. (1 Jn 3:1-3. 2 Co 4:16-18; 5:1-5. 2 Pi 3:13.) Jud v. 20, 21.

12 Ainsi donc, frères, nous ne sommes point
redevables à la chair, pour vivre selon la chair.
13 Si vous vivez selon la chair, vous mourrez;
mais si par l'Esprit vous faites mourir les actions
du corps, vous vivrez,
14 [g]car tous ceux qui sont conduits par l'Esprit
de Dieu sont fils de Dieu.
15 [h]Et vous n'avez point reçu un esprit de servi-
tude, pour être encore dans la crainte; [i]mais vous
avez reçu un Esprit d'adoption, par lequel nous
crions: Abba! Père!
16 [j]L'Esprit lui-même rend témoignage à notre
esprit que nous sommes enfants de Dieu.
17 Or, si nous sommes enfants, nous sommes
aussi héritiers: héritiers de Dieu, et cohéritiers de
Christ, [k]si toutefois nous souffrons avec lui, afin
d'être glorifiés avec lui.

---

e **8:9** 1 Co 3:16. f **8:11** Ro 6:4, 5. 1 Co 6:14. 2 Co 4:14. Ép 2:5. Col 2:13. g **8:14** Ga 5:18. h **8:15** 1 Co 2:12. 2 Ti 1:7. i **8:15** És 56:5. Ga 3:26; 4:5, 6. j **8:16** 2 Co 1:22; 5:5. Ép 1:13; 4:30. k **8:17** 2 Ti 2:11, 12.

18 [l]J'estime que les souffrances du temps présent
ne sauraient être comparées à la gloire à venir qui
sera révélée pour nous.
19 Aussi la création attend-elle avec un ardent
désir la révélation des fils de Dieu.
20 Car la création a été soumise à la vanité, non
de son gré, mais à cause de celui qui l'y a soumise,
21 avec l'espérance qu'elle aussi sera affranchie
de la servitude de la corruption, pour avoir part à
la liberté de la gloire des enfants de Dieu.
22 Or, nous savons que, jusqu'à ce jour, la
création tout entière soupire et souffre les douleurs
de l'enfantement.
23 Et ce n'est pas elle seulement; mais nous
aussi, qui avons les prémices de l'Esprit, nous
aussi nous soupirons en nous-mêmes, en atten-
dant l'adoption, [m]la rédemption de notre corps.
24 Car c'est en espérance que nous sommes
sauvés. Or, l'espérance qu'on voit n'est plus
espérance: ce qu'on voit, peut-on l'espérer encore?
25 Mais si nous espérons ce que nous ne voyons
pas, nous l'attendons avec persévérance.
26 De même aussi l'Esprit nous aide dans notre
faiblesse, [n]car nous ne savons pas ce qu'il nous
convient de demander dans nos prières. Mais
l'Esprit lui-même intercède par des soupirs inex-
primables;
27 et celui qui sonde les cœurs connaît quelle est
la pensée de l'Esprit, parce que c'est selon Dieu
qu'il intercède en faveur des saints.

V. 28-39: cf. Ép 1:3-12. (Ro 5:1-11. És 50:8, 9. Jn

---

l **8:18** Mt 5:12. 2 Co 4:10, 17. Ph 3:20. 1 Pi 4:13. 1 Jn 3:1, 2. m **8:23** Lu 21:28. n **8:26** Mt 20:22. Ja 4:3.

10:27-30.)

28 Nous savons, du reste, que toutes choses con-
courent au bien de ceux qui aiment Dieu, de ceux
qui sont appelés selon son dessein.
29 Car ceux qu'il a connus d'avance, il les a
aussi prédestinés à être semblables à l'image de
son Fils, afin que son Fils fût [o]le premier-né entre
plusieurs frères.
30 Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés;
et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés; et ceux
qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés.
31 Que dirons-nous donc à l'égard de ces choses?
[p]Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous?
32 Lui, qui n'a point épargné [q]son propre Fils,
mais qui l'a livré pour nous tous, comment ne
nous donnera-t-il pas aussi toutes choses avec lui?
33 Qui accusera les élus de Dieu? [r]C'est Dieu qui
justifie!
34 Qui les condamnera? Christ est mort; bien
plus, il est ressuscité, il est à la droite de Dieu, [s]et
il intercède pour nous!
35 Qui nous séparera de l'amour de Christ? Sera-
ce la tribulation, ou l'angoisse, ou la persécution,
ou la faim, ou la nudité, ou le péril, ou l'épée?
36 selon qu'il est écrit:
[t]C'est à cause de toi qu'on nous met à mort tout le
jour,
Qu'on nous regarde comme des brebis destinées à
la boucherie.

---

o **8:29** Col 1:18. p **8:31** No 14:8. q **8:32** Ge 22:12. És 53:5. Jn 3:16. r **8:33** És 50:8. s **8:34** Hé 7:25. t **8:36** Ps 44:23. 1 Co 4:9. 2 Co 4:11.

37 Mais dans toutes ces choses nous sommes plus
que vainqueurs par celui qui nous a aimés.
38 Car j'ai l'assurance que ni la mort ni la vie, ni les
anges ni les dominations, ni les choses présentes ni
les choses à venir,
39 ni les puissances, ni la hauteur, ni la pro-
fondeur, ni aucune autre créature ne pourra nous
séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-
Christ notre Seigneur.

9

Souveraineté de Dieu dans la dispensation de ses grâces. Le salut annoncé aux païens par suite de l'endurcissement d'Israël. Conversion finale et salut des Juifs

V. 1-5: cf. Ro 10:1; 11:28, 29; 3:1, 2; 1:1-4.

1 Je [a]dis la vérité en Christ, je ne mens point,
ma conscience m'en rend témoignage par le Saint-
Esprit:
2 J'éprouve une grande tristesse, et j'ai dans le
cœur un chagrin continuel.
3 [b]Car je voudrais moi-même être anathème et
séparé de Christ pour mes frères, mes parents selon
la chair,
4 qui sont Israélites, [c]à qui appartiennent
l'adoption, et la gloire, [d]et les alliances, et la
loi, et le culte,

---

a **9:1** Ro 1:9. 2 Co 1:23; 11:31. Ga 1:20. Ph 1:8. 1 Th 2:5; 5:27. b **9:3** Ex 32:32. Ro 10:1. c **9:4** De 7:6. Ro 2:17; 3:2. d **9:4** Ép 2:12.

5 et les promesses, et les patriarches, et de qui
est issu, selon la chair, le Christ, [e]qui est au-dessus
de toutes choses, Dieu béni éternellement. Amen!

V. 6-13: cf. (Ge 21:1-12. Ga 4:22-31.) (Ge 25:21-26. Hé 11:8, 9.)

6 Ce n'est point à dire [f]que la parole de Dieu soit
restée sans effet. [g]Car tous ceux qui descendent
d'Israël ne sont pas Israël,
7 et, [h]pour être la postérité d'Abraham, ils ne
sont pas tous ses enfants; [i]mais il est dit: En Isaac
sera nommée pour toi une postérité,
8 c'est-à-dire que ce ne sont pas les enfants de
la chair qui sont enfants de Dieu, [j]mais que ce
sont les enfants de la promesse qui sont regardés
comme la postérité.
9 Voici, en effet, la parole de la promesse: [k]Je
reviendrai à cette même époque, et Sara aura un
fils.
10 Et, de plus, [l]il en fut ainsi de Rébecca, qui
conçut du seul Isaac notre père;
11 car, quoique les enfants ne fussent pas encore
nés et qu'ils n'eussent fait ni bien ni mal, afin
que le dessein d'élection de Dieu subsistât, sans
dépendre des œuvres, et par la seule volonté de
celui qui appelle,
12 il fut dit à Rébecca: [m]L'aîné sera assujetti au
plus jeune; selon qu'il est écrit:
13 [n]J'ai aimé Jacob

---

e **9:5** Jé 23:6. Jn 1:1. Ac 20:28. Ro 1:4. Hé 1:8, 9, 10. f **9:6** No 23:19. Ro 3:3. 2 Ti 2:13. g **9:6** Jn 8:39. Ro 2:28. h **9:7** Ga 4:23. i **9:7** Ge 21:12. Ga 3:29. Hé 11:18. j **9:8** Ga 4:28. k **9:9** Ge 18:10. l **9:10** Ge 25:21. m **9:12** Ge 25:23. n **9:13** Mal 1:2.

Et j'ai haï Ésaü.

V. 14-29: cf. (Ex 9:15, 16. És 6:9-13.) (És 45:9. Jé 18:1-6.) (Ps 62:12, 13; 145:17.) Ro 11:22, 30-36.

14 Que dirons-nous donc? [o]Y a-t-il en Dieu de
l'injustice? Loin de là!
15 Car il dit à Moïse: [p]Je ferai miséricorde à qui
je fais miséricorde, et j'aurai compassion de qui j'ai
compassion.
16 Ainsi donc, cela ne dépend ni de celui qui
veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait
miséricorde.
17 Car l'Écriture dit à Pharaon: [q]Je t'ai suscité à
dessein pour montrer en toi ma puissance, et afin
que mon nom soit publié par toute la terre.
18 Ainsi, il fait miséricorde à qui il veut, et il
endurcit qui il veut.
19 Tu me diras: Pourquoi blâme-t-il encore? Car
qui est-ce qui résiste à sa volonté?
20 O homme, toi plutôt, qui es-tu pour contester
avec Dieu? [r]Le vase d'argile dira-t-il à celui qui l'a
formé: Pourquoi m'as-tu fait ainsi?
21 Le potier n'est-il pas maître de l'argile, pour
faire avec la même masse [s]un vase d'honneur et
un vase d'un usage vil?
22 Et que dire, si Dieu, voulant montrer sa colère
et faire connaître sa puissance, a supporté avec
une grande patience des vases de colère formés
pour la perdition,
23 et s'il a voulu faire connaître la richesse de
sa gloire envers des vases de miséricorde qu'il a

---

o **9:14** De 32:4. 2 Ch 19:7. Job 34:10. p **9:15** Ex 33:19. q **9:17** Ex 9:16. r **9:20** És 45:9. Jé 18:6. s **9:21** 2 Ti 2:20.

d'avance préparés pour la gloire?
24 Ainsi nous a-t-il appelés, non seulement
d'entre les Juifs, mais encore d'entre les païens,
25 selon qu'il le dit dans Osée: [t]J'appellerai mon
peuple celui qui n'était pas mon peuple, et bien-
aimée celle qui n'était pas la bien-aimée;
26 et là où on leur disait: [u]Vous n'êtes pas mon
peuple! Ils seront appelés fils du Dieu vivant.
27 Ésaïe, de son côté, s'écrie au sujet d'Israël:
[v]Quand le nombre des fils d'Israël serait comme le
sable de la mer,
Un reste seulement sera sauvé.
28 Car le Seigneur exécutera pleinement et
promptement sur la terre ce qu'il a résolu.
29 Et, comme Ésaïe l'avait dit auparavant:
[w]Si le Seigneur des armées
Ne nous eût laissé une postérité,
nous serions devenus [x]comme Sodome,
nous aurions été semblables à Gomorrhe.

V. 30-33: cf. Ro 10:3, 16-21. 1 Pi 2:6-10.

30 Que dirons-nous donc? Les païens, qui ne
cherchaient pas la justice, ont obtenu la justice, la
justice qui vient de la foi,
31 tandis qu'Israël, [y]qui cherchait une loi de
justice, n'est pas parvenu à cette loi.
32 Pourquoi? Parce qu'Israël l'a cherchée, non
par la foi, mais comme provenant des œuvres. Ils
se sont heurtés contre la pierre d'achoppement,
33 selon qu'il est écrit:

---

t **9:25** Os 2:22. u **9:26** Os 1:10. 1 Pi 2:10. v **9:27** És 10:22.
w **9:29** És 1:9. x **9:29** Ge 19:24. És 13:19. Jé 50:40. Éz 16:46.
y **9:31** Ro 10:2; 11:7.

[z]Voici, je mets en Sion une pierre d'achoppement
Et un rocher de scandale,
[a]Et celui qui croit en lui ne sera point confus.

10

V. 1-13: cf. Ro 9:1-5, 31-33; 3:19-29. Ga 3:8-14, 21-29.

1 Frères, le vœu de mon cœur et ma prière à Dieu
pour eux, c'est qu'ils soient sauvés.
2 Je leur rends le témoignage qu'ils ont [a]du zèle
pour Dieu, mais sans intelligence:
3 ne connaissant pas la justice de Dieu, et cher-
chant à établir leur propre justice, ils ne se sont pas
soumis à la justice de Dieu;
4 [b]car Christ est la fin de la loi, pour la justifica-
tion de tous ceux qui croient.
5 En effet, Moïse définit ainsi la justice qui vient
de la loi: [c]L'homme qui mettra ces choses en
pratique vivra par elles.
6 Mais voici comment parle la justice qui vient
de la foi: [d]Ne dis pas en ton cœur: Qui montera au
ciel? C'est en faire descendre Christ;
7 ou: Qui descendra dans l'abîme? C'est faire
remonter Christ d'entre les morts.
8 Que dit-elle donc? La parole est près de toi,
dans ta bouche et dans ton cœur. Or, c'est la parole
de la foi, que nous prêchons.

---

z **9:33** Ps 118:22. És 8:14; 28:16. Mt 21:42. 1 Pi 2:6. a **9:33** Ps 2:12. Pr 16:20. És 28:16. Jé 17:7. a **10:2** Ac 22:3. Ro 9:31. Ga 4:17. b **10:4** Mt 5:17. Ac 13:38. 2 Co 3:13. Ga 3:24. c **10:5** Lé 18:5. Éz 20:11. Ga 3:12. d **10:6** De 30:12.

9 Si tu confesses de ta bouche le Seigneur Jésus,
et si tu crois dans ton cœur que Dieu l'a ressuscité
des morts, tu seras sauvé.
10 Car c'est en croyant du cœur qu'on parvient à
la justice, et c'est en confessant de la bouche qu'on
parvient au salut, selon ce que dit l'Écriture:
11 [e]Quiconque croit en lui ne sera point confus.
12 [f]Il n'y a aucune différence, en effet, entre le Juif
et le Grec, puisqu'ils ont tous un même Seigneur,
qui est riche pour tous ceux qui l'invoquent.
13 [g]Car quiconque invoquera le nom du
Seigneur sera sauvé.

V. 14-21: cf. Mc 16:15, 16, 20. Ac 13:45-49. És 49:4-6.

14 Comment donc invoqueront-ils celui en qui ils
n'ont pas cru? Et comment croiront-ils en celui
dont ils n'ont pas entendu parler? Et comment
en entendront-ils parler, s'il n'y a personne qui
prêche?
15 Et comment y aura-t-il des prédicateurs, s'ils ne
sont pas envoyés? Selon qu'il est écrit:
[h]Qu'ils sont beaux
Les pieds de ceux qui annoncent la paix,
De ceux qui annoncent de bonnes nouvelles!
16 Mais tous n'ont pas obéi à la bonne nouvelle.
Aussi Ésaïe dit-il:
Seigneur,
[i]Qui a cru à notre prédication?

---

e **10:11** És 28:16. Ro 9:33. f **10:12** Ac 15:9. Ro 3:22. g **10:13** Joë 2:32. Ac 2:21. h **10:15** És 52:7. Na 1:15. i **10:16** És 53:1. Jn 12:38.

17 Ainsi la foi vient de ce qu'on entend, et ce qu'on
entend vient de la parole de Christ.
18 Mais je dis: N'ont-ils pas entendu? Au contraire!
[j]Leur voix est allée par toute la terre,
Et leurs paroles jusqu'aux extrémités du monde.
19 Mais je dis: Israël ne l'a-t-il pas su? Moïse le
premier dit: [k]J'exciterai votre jalousie par ce qui
n'est point une nation, je provoquerai votre colère
par une nation sans intelligence.
20 Et Ésaïe pousse la hardiesse jusqu'à dire:
[l]J'ai été trouvé par ceux qui ne me cherchaient
pas,
Je me suis manifesté à ceux qui ne me de-
mandaient pas.
21 Mais au sujet d'Israël, il dit:
[m]J'ai tendu mes mains tout le jour vers un peuple
rebelle
Et contredisant.

11

V. 1-10: cf. 1 S 12:22-25. 1 R 19:9-18. És 6:9-13.

1 Je dis donc: [a]Dieu a-t-il rejeté son peuple? Loin
de là! [b]Car moi aussi je suis Israélite, de la postérité
d'Abraham, de la tribu de Benjamin.
2 Dieu n'a point rejeté son peuple, qu'il a connu
d'avance. Ne savez-vous pas ce que l'Écriture
rapporte d'Élie, comment il adresse à Dieu cette
plainte contre Israël:

---

j **10:18** Ps 19:5. k **10:19** De 32:21. l **10:20** És 65:1. m **10:21** És 65:2. a **11:1** Jé 31:37. b **11:1** 2 Co 11:22. Ph 3:5.

3 [c]Seigneur, ils ont tué tes prophètes, ils ont
renversé tes autels; je suis resté moi seul, et ils
cherchent à m'ôter la vie?
4 Mais quelle réponse Dieu lui fait-il? [d]Je me suis
réservé sept mille hommes, qui n'ont point fléchi le
genou devant Baal.
5 [e]De même aussi dans le temps présent il y a un
reste, selon l'élection de la grâce.
6 [f]Or, si c'est par grâce, ce n'est plus par les
œuvres; autrement la grâce n'est plus une grâce.
Et si c'est par les œuvres, ce n'est plus une grâce;
autrement l'œuvre n'est plus une œuvre.
7 [g]Quoi donc? Ce qu'Israël cherche, il ne l'a pas
obtenu, mais l'élection l'a obtenu, tandis que les
autres ont été endurcis,
8 selon qu'il est écrit:
[h]Dieu leur a donné un esprit d'assoupissement,
[i]Des yeux pour ne point voir,
Et des oreilles pour ne point entendre,
Jusqu'à ce jour.
Et David dit:
9 [j]Que leur table soit pour eux un piège,
Un filet, une occasion de chute, et une rétribution!
10 Que leurs yeux soient obscurcis pour ne point
voir,
Et tiens leur dos continuellement courbé!

V. 11-24: cf. (Mt 21:40-43. Ép 2:7-13.) (1 Co 4:7; 10:11, 12.) Za 1:17; 8:13.

---

c **11:3** 1 R 19:10. d **11:4** 1 R 19:18. e **11:5** Ro 9:27. f **11:6** De 9:4. g **11:7** Ro 9:31. h **11:8** És 29:10. i **11:8** És 6:9. Éz 12:2. Mt 13:14. Mc 4:12. Lu 8:10. Jn 12:40. Ac 28:26. j **11:9** Ps 69:23.

11 Je dis donc: Est-ce pour tomber qu'ils ont
bronché? Loin de là! Mais, par leur chute, le
salut est devenu accessible aux païens, afin qu'ils
fussent excités à la jalousie.
12 Or, si leur chute a été la richesse du monde,
et leur amoindrissement la richesse des païens,
combien plus en sera-t-il ainsi quand ils se convertiront tous.
13 Je vous le dis à vous, païens: [k]en tant qu'apôtre
des païens je suis, je glorifie mon ministère,
14 afin, s'il est possible, d'exciter la jalousie de
ceux de ma race, et d'en sauver quelques-uns.
15 Car si leur rejet a été la réconciliation du
monde, que sera leur réintégration, sinon une vie
d'entre les morts?
16 Or, si les prémices sont saintes, la masse l'est
aussi; et si la racine est sainte, les branches le sont
aussi.
17 Mais si quelques-unes des branches ont été
retranchées, et si toi, qui étais un olivier sauvage,
tu as été enté à leur place, et rendu participant de
la racine et de la graisse [l]de l'olivier,
18 ne te glorifie pas aux dépens de ces branches.
Si tu te glorifies, sache que ce n'est pas toi qui
portes la racine, mais que c'est la racine qui te
porte.
19 Tu diras donc: Les branches ont été retranchées, afin que moi je fusse enté.
20 Cela est vrai; elles ont été retranchées pour
cause d'incrédulité, et toi, tu subsistes par la foi. Ne
t'abandonne pas à l'orgueil, mais crains;

---

k **11:13** Ac 9:15; 13:2; 22:21. Ga 1:16; 2:8. Ép 3:8. 1 Ti 2:7. 2 Ti 1:11.
l **11:17** Jé 11:16.

21 car si Dieu n'a pas épargné les branches naturelles, il ne t'épargnera pas non plus.
22 Considère donc la bonté et la sévérité de Dieu:
sévérité envers ceux qui sont tombés, et bonté de
Dieu envers toi, si tu demeures ferme dans cette
bonté; autrement, tu seras aussi retranché.
23 [m]Eux de même, s'ils ne persistent pas dans
l'incrédulité, ils seront entés; car Dieu est puissant
pour les enter de nouveau.
24 Si toi, tu as été coupé de l'olivier naturellement sauvage, et enté contrairement à ta nature
sur l'olivier franc, à plus forte raison eux seront-
ils entés selon leur nature sur leur propre olivier.

V. 25-36: cf. És 59:19-21. Jé 31:31-40. Éz 36:23, etc.; 37. Os 3:4, 5. És 54:7-10.

25 Car je ne veux pas, frères, que vous ignoriez
ce mystère, afin que vous ne vous regardiez
point comme sages, c'est qu'une partie d'Israël est
tombée dans l'endurcissement, [n]jusqu'à ce que la
totalité des païens soit entrée.
26 Et ainsi tout Israël sera sauvé, [o]selon qu'il est
écrit:
Le libérateur viendra de Sion,
Et il détournera de Jacob les impiétés;
27 Et ce sera mon alliance avec eux,
Lorsque j'ôterai leurs péchés.
28 En ce qui concerne l'Évangile, ils sont ennemis à
cause de vous; mais en ce qui concerne l'élection,
ils sont aimés à cause de leurs pères.

---

m **11:23** 2 Co 3:16. n **11:25** Lu 21:24. o **11:26** Ps 14:7. És 27:9; 59:20. Jé 31:31, 32, 33, 34. 2 Co 3:16. Hé 8:8; 10:16.

29 Car Dieu ne se repent pas de ses dons et de son
appel.
30 De même que vous avez autrefois désobéi à
Dieu et que par leur désobéissance vous avez main-
tenant obtenu miséricorde,
31 de même ils ont maintenant désobéi, afin que,
par la miséricorde qui vous a été faite, ils obtien-
nent aussi miséricorde.
32 pCar Dieu a renfermé tous les hommes dans la
désobéissance, pour faire miséricorde à tous.
33 O profondeur de la richesse, de la sagesse et
de la science de Dieu! qQue ses jugements sont
insondables, et ses voies incompréhensibles! Car
34 rQui a connu la pensée du Seigneur,
Ou qui a été son conseiller?
35 sQui lui a donné le premier, pour qu'il ait à
recevoir en retour?
36 tC'est de lui, par lui, et pour lui que sont toutes
choses. A lui la gloire dans tous les siècles! Amen!

12

Exhortations. Consécration à Dieu. Humilité et fidélité dans l'exercice des dons et fonctions

V. 1-8: cf. 1 Co 6:19, 20. (1 Co 12. Ép 4:1-16. 1 Pi 4:10, 11.)

1 Je vous exhorte donc, frères, par les compas-
sions de Dieu, aà offrir vos corps bcomme un
sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu, ce qui sera
de votre part un culte raisonnable.
2 cNe vous conformez pas au siècle présent,

p **11:32** Ga 3:22. q **11:33** Ps 36:7. r **11:34** És 40:13. 1 Co 2:16.
s **11:35** Job 41:2. t **11:36** Pr 16:4. 1 Co 8:6. a **12:1** 1 Pi 2:5.
b **12:1** Ro 6:13, 16. c **12:2** 1 Jn 2:15.

mais soyez transformés par le renouvellement de
l'intelligence, [d]afin que vous discerniez quelle est
la volonté de Dieu, ce qui est bon, agréable et
parfait.
3 Par la grâce [e]qui m'a été donnée, je dis à
chacun de vous [f]de n'avoir pas de lui-même une
trop haute opinion, mais de revêtir des sentiments
modestes, selon la mesure de foi que [g]Dieu a
départie à chacun.
4 Car, [h]comme nous avons plusieurs membres
dans un seul corps, et que tous les membres n'ont
pas la même fonction,
5 [i]ainsi, nous qui sommes plusieurs, nous for-
mons un seul corps en Christ, et nous sommes tous
membres les uns des autres.
6 Puisque nous avons [j]des dons différents, selon
la grâce qui nous a été accordée, que celui qui a le
don [k]de prophétie l'exerce selon l'analogie de la
foi;
7 que celui qui est appelé [l]au ministère s'attache
à son ministère; que celui qui enseigne s'attache à
son enseignement,
8 et celui qui exhorte à l'exhortation. Que celui
qui donne le fasse [m]avec libéralité; que celui qui
préside le fasse avec zèle; que celui qui pratique la
miséricorde le fasse [n]avec joie.

---

d **12:2** Ép 5:17. 1 Th 4:3. e **12:3** Ro 1:5. f **12:3** Ép 4:7. g **12:3** 1 Co 12:11. Ép 4:7. h **12:4** 1 Co 12:27. Ép 1:23; 4:16; 5:23. Col 1:24. i **12:5** 1 Co 12:4. 2 Co 10:13. 1 Pi 4:10. j **12:6** 1 Co 12:4. k **12:6** 1 Co 12:10. l **12:7** 1 Pi 4:10, 11. m **12:8** Mt 6:1, 2, 3. n **12:8** De 15:7. 2 Co 9:7.

Applications diverses de la charité
V. 9-16: cf. 1 Pi 3:8-12; 4:7-9; 5:5. Hé 13:1-3, 16.

9 Que la charité soit sans hypocrisie. [o]Ayez le
mal en horreur; attachez-vous fortement au bien.
10 [p]Par amour fraternel, [q]soyez pleins
d'affection les uns pour les autres; par honneur,
usez de prévenances réciproques.
11 Ayez du zèle, et non de la paresse. Soyez
fervents d'esprit. Servez le Seigneur.
12 [r]Réjouissez-vous en espérance. [s]Soyez patients
dans l'affliction. [t]Persévérez dans la prière.
13 [u]Pourvoyez aux besoins des saints. [v]Exercez
l'hospitalité.
14 [w]Bénissez ceux qui vous persécutent, bénissez
et ne maudissez pas.
15 Réjouissez-vous avec ceux qui se réjouissent;
pleurez avec ceux qui pleurent.
16 [x]Ayez les mêmes sentiments les uns envers
les autres. [y]N'aspirez pas à ce qui est élevé, mais
laissez-vous attirer par ce qui est humble. Ne
soyez point sages à vos propres yeux.

V. 17-21: cf. Mt 5:38-48. Pr 25:21, 22.

17 [z]Ne rendez à personne le mal pour le mal.
[a]Recherchez ce qui est bien devant tous les
hommes.

---

o **12:9** Ps 97:10. Am 5:15. p **12:10** Ép 4:2. Hé 13:1. 1 Pi 1:22; 2:17. q **12:10** Ph 2:3. 1 Pi 5:5. r **12:12** Ro 15:13. 1 Th 5:16. s **12:12** Hé 10:36; 12:1. Ja 5:7. t **12:12** Lu 18:1. Ép 6:18. Col 4:2. 1 Th 5:17. u **12:13** 1 Co 16:1. v **12:13** Hé 13:2. 1 Pi 4:9. w **12:14** Mt 5:44. 1 Co 4:12. x **12:16** Ro 15:5. 1 Co 1:10. Ph 2:2; 3:16. 1 Pi 3:8. y **12:16** Pr 3:7. És 5:21. z **12:17** Pr 20:22. Mt 5:39. 1 Co 6:7. 1 Th 5:15. a **12:17** 2 Co 8:21. 1 Pi 2:12.

18 [b]S'il est possible, autant que cela dépende de
vous, soyez en paix avec tous les hommes.
19 [c]Ne vous vengez point vous-mêmes, bien-
aimés, mais laissez agir la colère; car il est écrit:
[d]A moi la vengeance, à moi la rétribution, dit le
Seigneur.
20 [e]Mais si ton ennemi a faim, donne-lui à
manger; s'il a soif, donne-lui à boire; car en agis-
sant ainsi, ce sont des charbons ardents que tu
amasseras sur sa tête.
21 Ne te laisse pas vaincre par le mal, mais
surmonte le mal par le bien.

13

Soumission aux autorités
V. 1-7: cf. 1 Pi 2:13-17. Pr 24:21, 22. Lu 20:20-26.

1 [a]Que toute personne soit soumise aux au-
torités supérieures; [b]car il n'y a point d'autorité qui
ne vienne de Dieu, et les autorités qui existent ont
été instituées de Dieu.
2 C'est pourquoi celui qui s'oppose à l'autorité
résiste à l'ordre que Dieu a établi, et ceux qui
résistent attireront une condamnation sur eux-
mêmes.
3 Ce n'est pas pour une bonne action, c'est pour
une mauvaise, que les magistrats sont à redouter.
Veux-tu ne pas craindre l'autorité? Fais le bien, et
tu auras son approbation.
4 Le magistrat est serviteur de Dieu pour ton
bien. Mais si tu fais le mal, crains; car ce n'est pas

---

b **12:18** Mc 9:50. Hé 12:14. c **12:19** Mt 5:39. Lu 6:29. d **12:19** De 32:35. Hé 10:30. e **12:20** Pr 25:21. Mt 5:44. a **13:1** Tit 3:1. 1 Pi 2:13. b **13:1** Pr 8:15. Da 4:32.

en vain qu'il porte l'épée, étant serviteur de Dieu
pour exercer la vengeance et punir celui qui fait
le mal.
5 Il est donc nécessaire d'être soumis, non seule-
ment par crainte de la punition, mais encore par
motif de conscience.
6 C'est aussi pour cela que vous payez les impôts.
Car les magistrats sont des ministres de Dieu en-
tièrement appliqués à cette fonction.
7 [c]Rendez à tous ce qui leur est dû: l'impôt à
qui vous devez l'impôt, le tribut à qui vous devez
le tribut, la crainte à qui vous devez la crainte,
l'honneur à qui vous devez l'honneur.

Amour mutuel. Vigilance et pureté
V. 8-10: cf. Mt 22:35-40. Ga 5:14. 1 Jn 3:11-23.

8 Ne devez rien à personne, si ce n'est de vous
aimer les uns les autres; [d]car celui qui aime les
autres a accompli la loi.
9 En effet, les commandements:
[e]Tu ne commettras point d'adultère, tu ne
tueras point, tu ne déroberas point, tu ne con-
voiteras point, et ceux qu'il peut encore y avoir,
se résument dans cette parole: [f]Tu aimeras ton
prochain comme toi-même.
10 L'amour ne fait point de mal au prochain:
l'amour est donc l'accomplissement de la loi.

V. 11-14: cf. 1 Th 5:4-10. Ép 5:3-18.

11 Cela importe d'autant plus [g]que vous savez
en quel temps nous sommes: c'est l'heure de vous

---

c **13:7** Mt 22:21. d **13:8** Ga 5:14. 1 Ti 1:5. e **13:9** Ex 20:13. De 5:17. Mt 19:18. f **13:9** Lé 19:18. Mt 22:39. Mc 12:31. Ga 5:14. Ja 2:8. g **13:11** Ép 5:14. 1 Th 5:6.

réveiller enfin du sommeil, car maintenant le salut
est plus près de nous que lorsque nous avons cru.
12 [h]La nuit est avancée, le jour approche.
[i]Dépouillons-nous donc des œuvres des ténèbres, et
revêtons les armes de la lumière.
13 [j]Marchons honnêtement, comme en plein jour,
[k]loin des excès et de l'ivrognerie, [l]de la luxure et
de l'impudicité, [m]des querelles et des jalousies.
14 [n]Mais revêtez-vous du Seigneur Jésus-Christ,
[o]et n'ayez pas soin de la chair pour en satisfaire
les convoitises.

14

Préceptes de tolérance
V. 1-12: cf. Ro 15:1-7. 1 Co 4:3-5; 8:7. Col 2:16.

1 Faites accueil à celui qui est faible dans la foi,
et ne discutez pas sur les opinions.
2 Tel croit pouvoir manger de tout: tel autre, qui
est faible, ne mange que des légumes.
3 [a]Que celui qui mange ne méprise point celui
qui ne mange pas, et que celui qui ne mange pas ne
juge point celui qui mange, car Dieu l'a accueilli.
4 [b]Qui es-tu, toi qui juges un serviteur d'autrui?
S'il se tient debout, ou s'il tombe, cela regarde son
maître. Mais il se tiendra debout, car le Seigneur a
le pouvoir de l'affermir.

---

h **13:12** 1 Th 5:5. i **13:12** Col 3:8. j **13:13** Ph 4:8. 1 Th 4:12.
k **13:13** Lu 21:34. 1 Th 5:6. l **13:13** 1 Co 6:10. Ép 5:5. m **13:13**
Ja 3:14. n **13:14** Ga 3:27. o **13:14** 1 Pi 2:11. a **14:3** Col 2:16.
b **14:4** Ja 4:12.

5 [c]Tel fait une distinction entre les jours; tel
autre les estime tous égaux. Que chacun ait en son
esprit une pleine conviction.
6 Celui qui distingue entre les jours agit ainsi
pour le Seigneur. Celui qui mange, c'est pour le
Seigneur qu'il mange, [d]car il rend grâces à Dieu;
celui qui ne mange pas, c'est pour le Seigneur qu'il
ne mange pas, et il rend grâces à Dieu.
7 [e]En effet, nul de nous ne vit pour lui-même, et
nul ne meurt pour lui-même.
8 Car si nous vivons, nous vivons pour le
Seigneur; et si nous mourons, nous mourons pour
le Seigneur. Soit donc que nous vivions, soit que
nous mourions, nous sommes au Seigneur.
9 Car Christ est mort et il a vécu, afin de dominer
sur les morts et sur les vivants.
10 Mais toi, pourquoi juges-tu ton frère? Ou
toi, pourquoi méprises-tu ton frère? [f]puisque nous
comparaîtrons tous devant le tribunal de Dieu.
11 Car il est écrit:
[g]Je suis vivant, dit le Seigneur,
tout genou fléchira devant moi,
et toute langue donnera gloire à Dieu.
12 [h]Ainsi chacun de nous rendra compte à Dieu
pour lui-même.

V. 13-23: cf. 1 Co 8; 10:23-33.

13 Ne nous jugeons donc plus les uns les autres;
mais pensez plutôt à ne rien faire [i]qui soit pour

---

c **14:5** Ga 4:10. Col 2:16. d **14:6** 1 Co 10:31. 1 Ti 4:3. e **14:7** 2 Co 5:15. Ga 2:20. 1 Th 5:10. 1 Pi 4:2. f **14:10** Mt 25:31. 2 Co 5:10. g **14:11** És 45:23. Ph 2:10. h **14:12** Ps 62:13. Jé 17:10; 32:19. Mt 16:27. Ro 2:6. 1 Co 3:8. 2 Co 5:10. Ga 6:5. Ap 2:23; 22:12. i **14:13** 1 Co 10:32. 2 Co 6:3.

votre frère une pierre d'achoppement ou une occasion de chute.
14 [j]Je sais et je suis persuadé par le Seigneur Jésus que rien n'est impur en soi, et qu'une chose n'est impure que pour celui qui la croit impure.
15 Mais si, pour un aliment, ton frère est attristé, tu ne marches plus selon l'amour: [k]ne cause pas, par ton aliment, la perte de celui pour lequel Christ est mort.
16 Que votre privilège ne soit pas un sujet de calomnie.
17 [l]Car le royaume de Dieu, ce n'est pas le manger et le boire, mais la justice, la paix et la joie, par le Saint-Esprit.
18 Celui qui sert Christ de cette manière est agréable à Dieu et approuvé des hommes.
19 Ainsi donc, recherchons ce qui contribue à la paix et à l'édification mutuelle.
20 Pour un aliment, ne détruis pas l'œuvre de Dieu. [m]A la vérité toutes choses sont pures; mais il est mal à l'homme, quand il mange, de devenir une pierre d'achoppement.
21 [n]Il est bien de ne pas manger de viande, de ne pas boire de vin, et de s'abstenir de ce qui peut être pour ton frère une occasion de chute, de scandale ou de faiblesse.
22 Cette foi que tu as, garde-la pour toi devant Dieu. Heureux celui qui ne se condamne pas lui-même dans ce qu'il approuve!
23 Mais celui qui a des doutes au sujet de ce qu'il

---

j **14:14** Mt 15:11. Ac 10:15. 1 Co 8:4. 1 Ti 4:4. k **14:15** 1 Co 8:11.
l **14:17** 1 Co 8:8. m **14:20** Tit 1:15. n **14:21** 1 Co 8:13.

mange est condamné, parce qu'il n'agit pas par
conviction. [o]Tout ce qui n'est pas le produit d'une
conviction est péché.

15

V. 1-7: cf. Ro 14:13-23. Ph 2:1-5.

1 [a]Nous qui sommes forts, nous devons sup-
porter les faiblesses de ceux qui ne le sont pas, et
ne pas nous complaire en nous-mêmes.
2 Que chacun de nous complaise au prochain
pour ce qui est bien en vue de l'édification.
3 Car Christ ne s'est point complu en lui-même,
mais, selon qu'il est écrit:

[b]Les outrages de ceux qui t'insultent sont tombés
sur moi.

4 [c]Or, tout ce qui a été écrit d'avance l'a été pour
notre instruction, afin que, par la patience, et
par la consolation que donnent les Écritures, nous
possédions l'espérance.
5 Que le Dieu de la persévérance et de la consolation
vous donne [d]d'avoir les mêmes sentiments les uns
envers les autres selon Jésus-Christ,
6 afin que tous ensemble, d'une seule bouche, vous
glorifiiez le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-
Christ.
7 Accueillez-vous donc les uns les autres, comme
Christ vous a accueillis, pour la gloire de Dieu.

V. 8-13: cf. Ac 3:25, 26. Ép 2:11-19.

---

o **14:23** Tit 1:15. a **15:1** 1 Co 9:22. Ga 6:1. b **15:3** Ps 69:10. És 53:4, 5. c **15:4** Ro 4:23, 24. d **15:5** Ro 12:16. 1 Co 1:10. Ph 2:2; 3:16. 1 Pi 3:8.

8 Je dis, en effet, que Christ a été serviteur des
circoncis, pour prouver la véracité de Dieu en
confirmant les promesses faites aux pères,
9 tandis que les païens glorifient Dieu à cause de
sa miséricorde, selon qu'il est écrit:
[e]C'est pourquoi je te louerai parmi les nations,
Et je chanterai à la gloire de ton nom.
10 Il est dit encore:
[f]Nations, réjouissez-vous avec son peuple!
11 Et encore:
[g]Louez le Seigneur, vous toutes les nations,
Célébrez-le, vous tous les peuples!
12 Ésaïe dit aussi:
[h]Il sortira d'Isaï un rejeton,
Qui se lèvera pour régner sur les nations;
Les nations espéreront en lui.
13 Que le Dieu de l'espérance vous remplisse de
toute joie et de toute paix dans la foi, pour que
vous abondiez en espérance, par la puissance du
Saint-Esprit!

Réflexions de Paul sur son ministère, et projets de voyage

V. 14-21: cf. 1 Co 15:10. 2 Co 12:12; 10:13-18.

14 Pour ce qui vous concerne, mes frères, je
suis moi-même persuadé que vous êtes pleins de
bonnes dispositions, remplis de toute connais-
sance, et capables de vous exhorter les uns les
autres.
15 Cependant, à certains égards, je vous ai écrit
avec une sorte de hardiesse, comme pour réveiller

---

e **15:9** 2 S 22:50. Ps 18:50. f **15:10** De 32:43. g **15:11** Ps 117:1.
h **15:12** És 11:10. Ap 5:5; 22:16.

vos souvenirs, à cause de la grâce que Dieu m'a
faite
16 d'être ministre de Jésus-Christ parmi les païens,
m'acquittant du divin service de l'Évangile de Dieu,
afin que les païens lui soient une offrande agréable,
étant sanctifiée par l'Esprit-Saint.
17 J'ai donc sujet de me glorifier en Jésus-Christ,
pour ce qui regarde les choses de Dieu.
18 Car je n'oserais mentionner aucune chose que
Christ n'ait pas faite par moi pour amener les
païens à l'obéissance, par la parole et par les actes,
19 par la puissance des miracles et des prodi-
ges, par la puissance de l'Esprit de Dieu, en sorte
que, depuis Jérusalem et les pays voisins jusqu'en
Illyrie, j'ai abondamment répandu l'Évangile de
Christ.
20 Et je me suis fait honneur d'annoncer
l'Évangile là où Christ n'avait point été nommé,
afin de ne pas bâtir sur le fondement d'autrui,
selon qu'il est écrit:

21 [i]Ceux à qui il n'avait point été annoncé verront,
Et ceux qui n'en avaient point entendu parler
comprendront.

V. 22-33: cf. Ro 1:9-15. (2 Co 8 et 9.)

22 C'est ce qui m'a souvent [j]empêché d'aller vers
vous.
23 Mais maintenant, n'ayant plus rien qui me re-
tienne dans ces contrées, et ayant depuis plusieurs
années [k]le désir d'aller vers vous,

---

i **15:21** És 52:15. j **15:22** Ro 1:13. 1 Th 2:18. k **15:23** Ro 1:10; 15:32. 1 Th 3:10. 2 Ti 1:4.

24 j'espère vous voir en passant, quand je me
rendrai en Espagne, et y être accompagné par
vous, après que j'aurai satisfait en partie mon
désir de me trouver chez vous.
25 [l]Présentement je vais à Jérusalem, pour le ser-
vice des saints.
26 Car la Macédoine et l'Achaïe ont bien voulu
s'imposer une contribution en faveur des pauvres
parmi les saints de Jérusalem.
27 Elles l'ont bien voulu, et elles le leur devaient;
[m]car si les païens ont eu part à leurs avantages
spirituels, ils doivent aussi les assister dans les
choses temporelles.
28 Dès que j'aurai terminé cette affaire et que
je leur aurai remis ces dons, je partirai pour
l'Espagne et passerai chez vous.
29 [n]Je sais qu'en allant vers vous, c'est avec une
pleine bénédiction de Christ que j'irai.
30 Je vous exhorte, frères, par notre Seigneur
Jésus-Christ et par l'amour de l'Esprit, [o]à combattre
avec moi, en adressant à Dieu des prières en ma
faveur,
31 [p]afin que je sois délivré des incrédules de la
Judée, et que les dons que je porte à Jérusalem
soient agréés des saints,
32 [q]en sorte que j'arrive chez vous avec joie, si
c'est la volonté de Dieu, et que je jouisse au milieu
de vous de quelque repos.
33 Que le Dieu de paix soit avec vous tous! Amen!

---

l **15:25** Ac 19:21; 24:17. m **15:27** 1 Co 9:11. Ga 6:6. n **15:29** Ro 1:11. o **15:30** 2 Co 1:11. p **15:31** 2 Th 3:2. q **15:32** Ro 1:10; 15:23.

16

Recommandations, salutations et vœux

V. 1-16: cf. 3 Jn 5-8. (Ac 18:2, 3, 18, 26. 1 Co 16:19, 20.)

1 Je vous recommande Phœbé, notre sœur, qui
est diaconesse de l'Église de Cenchrées,
2 afin que vous la receviez en notre Seigneur
d'une manière digne des saints, et que vous
l'assistiez dans les choses où elle aurait besoin de
vous, car elle a donné aide à plusieurs et à moi-
même.
3 [a]Saluez Prisca et Aquilas, mes compagnons
d'œuvre en Jésus-Christ,
4 qui ont exposé leur tête pour sauver ma vie;
ce n'est pas moi seul qui leur rends grâces, ce sont
encore toutes les Églises des païens.
5 Saluez aussi l'Église qui est dans leur maison.
Saluez Épaïnète, mon bien-aimé, qui a été pour
Christ les prémices de l'Asie.
6 Saluez Marie, qui a pris beaucoup de peine
pour vous.
7 Saluez Andronicus et Junias, mes parents et
mes compagnons de captivité, qui jouissent d'une
grande considération parmi les apôtres, et qui
même ont été en Christ avant moi.
8 Saluez Amplias, mon bien-aimé dans le
Seigneur.
9 Saluez Urbain, notre compagnon d'œuvre en
Christ, et Stachys, mon bien-aimé.
10 Saluez Apellès, qui est éprouvé en Christ.
Saluez ceux de la maison d'Aristobule.

---

a **16:3** Ac 18:2, 26.

11 Saluez Hérodion, mon parent. Saluez ceux de
la maison de Narcisse qui sont dans le Seigneur.
12 Saluez Tryphène et Tryphose, qui travaillent
pour le Seigneur. Saluez Perside, la bien-aimée,
qui a beaucoup travaillé pour le Seigneur.
13 Saluez Rufus, l'élu du Seigneur, et sa mère, qui
est aussi la mienne.
14 Saluez Asyncrite, Phlégon, Hermès, Patrobas,
Hermas, et les frères qui sont avec eux.
15 Saluez Philologue et Julie, Nérée et sa sœur, et
Olympe, et tous les saints qui sont avec eux.
16 [b]Saluez-vous les uns les autres par un saint
baiser. Toutes les Églises de Christ vous saluent.

V. 17-20: cf. 1 Ti 6:3-5. Tit 3:9-11. 2 Pi 2:1-3.

17 [c]Je vous exhorte, frères, à prendre garde à
ceux qui causent des divisions et des scandales,
au préjudice de l'enseignement que vous avez reçu.
[d]Éloignez-vous d'eux.
18 Car de tels hommes ne servent point Christ
notre Seigneur, [e]mais leur propre ventre; et, par
des paroles douces et flatteuses, ils séduisent [f]les
cœurs des simples.
19 Pour vous, votre obéissance est connue de
tous; je me réjouis donc à votre sujet, [g]et je désire
que vous soyez sages en ce qui concerne le bien et
purs en ce qui concerne le mal.
20 Le Dieu de paix écrasera bientôt Satan sous vos
pieds. Que la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ

---

b **16:16** 1 Co 16:20. 2 Co 13:12. 1 Th 5:26. 1 Pi 5:14. c **16:17** Col 2:8. Tit 3:10. 2 Jn v. 10. d **16:17** Mt 18:17. 2 Th 3:6. 2 Ti 3:5. e **16:18** Ph 3:19. f **16:18** Éz 13:18. g **16:19** Mt 10:16. 1 Co 14:20.

soit avec vous!

V. 21-27: cf. Ép 3:5-11, 20, 21. Jud v. 24, 25.

21 [h]Timothée, mon compagnon d'œuvre, vous
salue, ainsi que [i]Lucius, [j]Jason et [k]Sosipater, mes
parents.
22 Je vous salue dans le Seigneur, moi Tertius, qui
ai écrit cette lettre.
23 Gaïus, mon hôte et celui de toute l'Église, vous
salue. [l]Éraste, le trésorier de la ville, vous salue,
ainsi que le frère Quartus.
24 Que la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit
avec vous tous! Amen!
25 [m]A celui qui peut vous affermir selon
mon Évangile et la prédication de Jésus-Christ,
[n]conformément à la révélation du mystère caché
pendant des siècles,
26 mais manifesté maintenant par les écrits
des prophètes, d'après l'ordre du Dieu éternel, et
porté à la connaissance de toutes les nations, afin
qu'elles obéissent à la foi,
27 à Dieu, seul sage, soit la gloire aux siècles des
siècles, par Jésus-Christ! Amen!

---

h **16:21** Ac 16:1. Ph 2:19. Col 1:1. 1 Th 3:2. 1 Ti 1:2. i **16:21** Ac 13:1. j **16:21** Ac 17:5. k **16:21** Ac 20:4. l **16:23** Ac 19:22. 2 Ti 4:20. m **16:25** Ép 3:20. n **16:25** Ép 1:9; 3:9. Col 1:26. 2 Ti 1:10. Tit 1:2. 1 Pi 1:20.

Louis Segond 1910

The Holy Bible in French, Louis Segond version of 1910

Public Domain

Language: français (French)

Translation by: Louis Segond

Contributor: Public Domain

The first edition of the Bible Segond was published in 1910

Cette Bible est dans le domaine public. Il n'est pas protégé par copyright.

This Bible is in the Public Domain. It is not copyrighted.

2025-07-11

PDF generated using Haiola and XeLaTeX on 11 Jul 2025 from source files dated 11 Jul 2025
eea7a0dc-b54b-52ef-a806-f24f2438ee1f